

La prévention face à de nouvelles attentes

On dit souvent que la prévention est payante. La remarque s'applique à la sécurité et à la santé dans les entreprises. Les avis divergent quant à l'utilité ou la nécessité des mesures à prendre. Les nouvelles tendances qui se dessinent dans le monde du travail ainsi qu'une conception plus large de la santé influencent également le débat sur ces questions au niveau des entreprises. **Par Jürg Zellweger**



Photo: Stockphoto.com/Carlos Gawronski

Ne pas négliger les engagements traditionnels en matière de prévention.

Les tendances qui se dessinent dans le monde du travail ont des répercussions sur le thème de la santé. Dans la société de services, on se préoccupe davantage de phénomènes comme le stress ou le mobbing et moins de thèmes traditionnels en matière de risques de santé. Le manque croissant de spécialistes a pour conséquence qu'avec la rarefaction des talents, les entreprises soumises à la concurrence sont plus soucieuses de savoir comment elles vont pouvoir attirer des collaborateurs motivés et performants et les garder. Le recul prévisible de la population active dans l'ensemble de la population amène de plus en plus les responsables de personnel à envisager des mesures de promotion de la santé ou de «gestion de l'âge».

Des décisions judicieuses d'économie d'entreprise arrêtées dans le cadre de la stratégie du personnel favorisent une promotion des attentes de la société et des milieux politiques. Dans cette optique, les entreprises devraient non seulement protéger la santé de leurs collaborateurs conformément aux exigences légales, mais encore la promouvoir. Mais ces attentes se heurtent à des limites dans les entreprises. Elles dépassent leur responsabilité propre et leur mandat économique

principal et représentent une ingérence dans les processus économiques et la responsabilité des individus dans leurs choix de vie. Il faut donc définir des objectifs et des exigences réalistes entre responsabilité individuelle des travailleurs et promotion de la santé assurée par les employeurs. Sur ce dernier point, il importe, indépendamment de nouvelles impulsions, d'opter surtout pour des mesures pratiques qui ont fait leurs preuves.

Nouvelles interprétations de la santé et de la maladie

L'élargissement de la notion de santé est un aspect important des débats autour du travail et de la santé. Il ne s'agit plus depuis longtemps de la confrontation aux maladies et aux risques d'accidents. C'est surtout maintenant un bien-être général, le corps, l'âme et l'esprit qui intéressent. On attache aussi plus d'importance au ressenti subjectif de la maladie. Souvent, les médecins ne parviennent plus à déterminer des causes organiques de nombreux maux. Et les raisons de symptômes douloureux, de perturbations immunitaires et d'autres problèmes demeurent peu claires, même après investigations.

Des phénomènes comme le stress ou la pression du temps sont de plus en plus considérés comme des dangers sur le lieu de travail. Dans le secteur des services, les atteintes psychiques sont manifestement beaucoup plus répandues que les problèmes physiques. L'augmentation des problèmes psychosociaux ainsi que l'interaction entre atteintes physiques et psychiques modifient aussi les analyses de risques dans les entreprises et placent les partenaires sociaux et les organes d'application de la loi devant de nouveaux défis.

Scepticisme croissant à l'égard de nouvelles prétentions

Dans de nombreux cas, le lien causal avec le travail n'est pas du tout clair. Néanmoins, la promotion de la santé par l'entreprise est propagée en tant que mesure préventive appropriée. Les fournisseurs de services dans ce domaine promettent aux entreprises à moyen terme une amélioration de leur image et du climat qui y règne, une plus forte productivité, une meilleure qualité du travail et une plus grande satisfaction ainsi que la diminution des fluctuations de personnel et des absences dues à des accidents ou à des maladies.

Mais les offres sur le marché sont très diverses. Elles vont des stages wellness à des systèmes globaux de gestion de l'âge.

Il n'y a guère de preuve scientifique de l'efficacité des mesures offertes par les promoteurs de la santé. Ce qui est décisif, c'est sans doute l'acceptation et le succès de mesures prises sur une base volontaire et adaptées aux besoins particuliers des entreprises. Les dirigeants et collaborateurs expérimentés font preuve de scepticisme, surtout dans les PME, lorsque la société et les milieux politiques ne cessent de leur présenter de nouvelles exigences et cherchent à exercer des pressions sur eux, fût-ce en douceur. Cette remarque s'applique aux nouveaux outils de management dont l'application est de plus en plus fréquemment recommandée par des institutions universitaires et autres conseillers. Car les entreprises n'attachent d'importance qu'à ce qui est applicable dans la vie de tous les jours.

Encadrement et formation continue plutôt qu'activisme

Se concentrer sur l'essentiel est plus prometteur de succès que l'activisme. Cela passe par un solide travail d'enca-

drement des collaborateurs. Concevoir la santé comme un enjeu majeur signifie surtout diriger en partenariat et avec motivation. Cela veut dire reconnaître et estimer le travail, intégrer progressivement les collaborateurs dans la prise de décisions, transférer les responsabilités, dégager des espaces de liberté et éviter la sous-occupation ou le surmenage. Il importe aussi de favoriser une solide formation et la formation continue qui enrichissent les ressources personnelles et motivent les futurs cadres appelés à exercer des fonctions dirigeantes. A cet égard, il peut être intéressant de sensibiliser les personnes à des thèmes en rapport avec la sécurité au travail et la protection de la santé.

Priorité aux recettes qui ont fait leurs preuves

Lorsque les ressources se font rares, il importe de favoriser, dans la fixation des priorités, les mesures légales de sécurité au travail et de protection de la santé et d'en faire une tâche durable pour les entreprises, à revoir régulièrement. L'intérêt pour les nouvelles tendances ne doit pas amener à négliger les engagements traditionnels en matière de prévention, qui ont fait leurs preuves. Les nouvelles études ne doivent pas faire oublier que même dans les entreprises de services, les accidents qui viennent en tête dans la statistique sont ceux dus aux trébuchements et aux chutes. Le placement correct de bureaux, de chaises de bureau ou d'écrans a un effet durable sur la santé.

Pour les PME, il existe des aides pratiques sous forme de manuels, de listes de contrôle et d'autres recommandations d'associations. Dans les branches où apparaissent de nouveaux risques tels le stress ou le burnout, il est possible d'intégrer des mesures spéciales ou des conseils de direction dans les solutions de l'entreprise. ■

Campagne en faveur d'une campagne de formation exemple d'accidents

Chaque année, on enregistre quelque 20 000 accidents concernant directement des apprentis dans les seules entreprises assurées à la SUVA. Il ressort des analyses de la SUVA que les accidents sont deux fois plus fréquents chez les apprentis que chez les autres travailleurs. Les apprentis étant les nouveaux arrivés dans le monde du travail, il est normal qu'ils présentent un risque d'accident sensiblement plus élevé que les collaborateurs expérimentés. Les apprentis d'aujourd'hui seront les responsables de demain! La prévention commence au début de l'apprentissage et se poursuit tout au long de la vie. Lors d'une rencontre organisée au mois de septembre, la SUVA a présenté ses propositions en vue d'un programme de prévention à long terme en faveur des apprentis rattachés à des associations professionnelles, ayant des liens avec des partenaires sociaux, des maîtres d'apprentissage et des enseignants professionnels spécialisés. La campagne «sécurité dans l'apprentissage» vise à harmoniser de manière optimale les activités de prévention de la SUVA avec les expériences des formateurs professionnels et en particulier les besoins des apprentis. Les activités se déroulent dans le cadre d'une vision à long terme de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST). La SUVA, les inspectorats cantonaux du travail, le Seco ainsi que les partenaires sociaux souhaitent réduire de moitié les accidents graves en général et les accidents des apprentis en particulier au cours des dix prochaines années. ■

Jürg Zellweger est membre de la direction de l'Union patronale suisse.